### **NOTE LIMINAIRE**

Les textes légaux qui sont susceptibles d'être indiqués dans les actes doivent être reproduits in extenso.

Tous les actes seront datés et ne mentionneront pas le coût.

Tous les actes sont signifiés par l'huissier de justice.

Les modalités de signification doivent être suffisamment précises.

## **ENONCÉ DU SUJET**

M. LHOMME Gérard demeurant à MARSEILLE 155 rue paradis, rend visite à Maître DARNIS, Huissier de Justice à MARSEILLE, et lui remet une copie d'un acte intitulé « Dénonciation de saisie attribution » en date du 10 septembre 1997.

La procédure de saisie attribution, en date du 05 septembre 1997, a été diligentée pour une somme de 10 000 francs pour des arriérés de loyers, en vertu d'un bail notarié à la requête de M. SARPAND demeurant à MARSEILLE, 122 rue du bas de l'enfer, par le ministère de Maître QUENOT, Huissier de justice à PARIS 13 rue de l'ancienne comédie, entre les mains de la Banque Nationale de Paris Boulevard des italiens à PARIS.

M. LHOMME Gérard justifie s'être acquitté de l'arriéré de loyers auprès du mandataire de M. SARPAND, et ce quelques jours avant la saisie attribution.

M. LHOMME Gérard charge Maître DARNIS de saisir le juge de l'exécution compétent, pour obtenir la mainlevée immédiate de la saisie attribution, ainsi que 5 000 francs de dommages intérêts pour la procédure abusivement pratiquée.

#### 1er ACTE

Vous rédigez l'assignation que Maître DARNIS signifie à l'épouse de M. SARPAND, et vous régulariserez l'ensemble des formalités.

## 2ème ACTE

A la demande expresse de M. LHOMME, vous signifiez la décision du juge de l'exécution qui a fait droit intégralement à sa demande.

Cet acte est remis au voisin de palier de M. SARPAND.

# 3<sup>ème</sup> ACTE

En vertu de cette décision de justice, M. LHOMME indique à Maître DARNIS que M. SARPAND est titulaire à la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, d'un plan d'épargne en actions, et lui demande de régulariser l'acte approprié à cette information.

Cet acte est remis à la personne du directeur de l'agence bancaire.

--=0=--